

~ 1 ~

# LIVRET ETUDIANT



**Master Mention *Sciences du Langage***

**Parcours *Linguistique, Didactique des langues et des cultures - Français Langue Étrangère et Seconde***

**2<sup>ème</sup> année**

**Année 2021-2022**

## Table des matières

<b><u>1. Le département de linguistique</u></b>	<b>3.</b>
<u>Administration</u>	3.
<u>Equipe enseignante du département de linguistique</u>	3.
<u>Autres enseignant.e.s intervenant en M2</u>	4.
<u>Responsable de la formation de master</u>	5.
<b><u>2. Objectifs généraux du master</u></b>	<b>5.</b>
<b><u>3. Organisation du master en blocs de compétences</u></b>	<b>8.</b>
<b><u>4. Enseignements de 1<sup>er</sup> semestre</u></b>	<b>9.</b>
<u>Enseignements fondamentaux</u>	9.
<u>Enseignement « à choix »</u>	13.
<b><u>5. Enseignements de 2<sup>ème</sup> semestre</u></b>	<b>18.</b>
<b><u>6. Informations importantes</u></b>	<b>19.</b>
<u>Assiduité</u>	19.
<u>Durée du stage</u>	19.
<u>Lieux de stage et publics</u>	20.
<u>Mémoire professionnel ou de recherche</u>	20.
<u>Les fiches pédagogiques vous engagent</u>	21.
<u>Informations sur l'ENT</u>	21.
<u>Contactez les enseignant.e.s</u>	21.
<b><u>7. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences pour le M2</u></b>	<b>22.</b>
<b>8. Calendrier des activités pédagogiques</b>	<b>25.</b>

## 1. Le département de linguistique

### Administration

#### Directrice du département

**Hana GRUET-SKRABALOVA, Maîtresse de conférences**

Bureau 318 - tél. : 04 73 34 66 45

[Hana.Gruet-Skrabalova@uca.fr](mailto:Hana.Gruet-Skrabalova@uca.fr)

#### Secrétariat

**Laëtitia AUGHEARD**

Bureau 322 (Gergovia) - tél. : 04 73 34 65 73

[linguistique.LCSH@uca.fr](mailto:linguistique.LCSH@uca.fr)

### Equipe enseignante du département de linguistique

**Damien CHABANAL, Professeur**

Phonétique, phonologie et français langue étrangère

Bureau 321 - tél. : 04 73 34 65 71

[Damien.Chabanal@uca.fr](mailto:Damien.Chabanal@uca.fr)

**Anne-Laure FOUCHER, Professeure**

Linguistique, didactique du français langue étrangère, Numérique pour l'apprentissage

Bureau 321b - tél. : 04 73 34 65 62

[A-Laure.FOUCHER@uca.fr](mailto:A-Laure.FOUCHER@uca.fr)

**Hana GRUET-SKRABALOVA, Maîtresse de conférences**

Linguistique, syntaxe

Bureau 318 - tél. : 04 73 34 66 45

[Hana.Gruet-Skrabalova@uca.fr](mailto:Hana.Gruet-Skrabalova@uca.fr)

**Lidia LEBAS-FRACZAK, Maîtresse de conférences-HDR**

Linguistique, psycholinguistique et français langue étrangère

Bureau 318 - tél. : 04 73 34 66 45

[Lidia.Fraczak@uca.fr](mailto:Lidia.Fraczak@uca.fr)

**Christine RODRIGUES BLANCHARD, Maîtresse de conférences**

Didactique du français langue étrangère, communication, Tice

Bureau 321b - tél. : 04 73 34 65 62

[Christine.Blanchard@uca.fr](mailto:Christine.Blanchard@uca.fr)

**François TROUILLEUX, Maître de conférences**

Linguistique informatique

Bureau 321 - tél. : 04 73 34 65 71

[Francois.Trouilleux@uca.fr](mailto:Francois.Trouilleux@uca.fr)

## Autres enseignant.e.s intervenant en M2

**Marie-Christine TOCZEK-CAPELLE, professeure**

INSPE (Institut Supérieur du Professorat et de l'Éducation), UCA, laboratoire Acté (Activité Connaissance Transmission Education)

[M-Christine.TOCZEK\\_CAPELLE@uca.fr](mailto:M-Christine.TOCZEK_CAPELLE@uca.fr)

**Didier MASURIER, maître de conférences**

UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines – département des Métiers de la culture, LESCORES (Laboratoire d'Études Sociologiques sur la Construction et la Reproduction Sociales), UCA

[Didier.MASURIER@uca.fr](mailto:Didier.MASURIER@uca.fr)

**Michael BAKER, directeur de recherche**

CNRS, LTCI (Laboratoire Traitement et Communication de l'Information)

[michael.baker@telecom-paristech.fr](mailto:michael.baker@telecom-paristech.fr)

**Pierre-Jean MARESCAUX, maître de conférences**

UFR Psychologie, Sciences Sociales et Sciences de l'Éducation, Laboratoire de Psychologie Sociale et Cognitive (LAPSCO), UCA

[P-Jean.MARESCAUX@uca.fr](mailto:P-Jean.MARESCAUX@uca.fr)

**Aurélié BAYLE, ingénieur techno-pédagogique**

AFORMAC (Clermont-Ferrand)

[aurelie.bayle@inria.fr](mailto:aurelie.bayle@inria.fr)

**Ciara WIGHAM, maîtresse de conférences**

INSPE (Institut Supérieur du Professorat et de l'Éducation), laboratoire Acté (Activité Connaissance Transmission Education), UCA

[ciara.wigham@uca.fr](mailto:ciara.wigham@uca.fr)

**Quentin DABOUIS, maître de conférences**

Département d'anglais, UFR Langues, Cultures et Communication

[quentin.dabouis@uca.fr](mailto:quentin.dabouis@uca.fr)

**Mickaël GREGOIRE, maître de conférences**

Département d'espagnol, UFR Langues, Cultures et Communication

[mickael.gregoire@uca.fr](mailto:mickael.gregoire@uca.fr)

**Nicolas VIOLLE, maître de conférences**

Département d'italien, UFR Langues, Cultures et Communication

[nicolas.violle@uca.fr](mailto:nicolas.violle@uca.fr)

**Nadejda KRIAJEVA, maîtresse de conférences**

Département d'études slaves, UFR Langues, Cultures et Communication

[nadejda.kriajeva@uca.fr](mailto:nadejda.kriajeva@uca.fr)

**Romain DELHEM, maître de conférences**

Département d'anglais, UFR Langues, Cultures et Communication

[romain.delhem@uca.fr](mailto:romain.delhem@uca.fr)

Selon la langue choisie pour valider l'UE de langue étrangère, différent.e.s enseignant.e.s de langue, spécialistes d'anglais, espagnol, russe, italien, etc. seront amené.e.s à intervenir.

## Responsable de la formation de master

**Anne-Laure FOUCHER, Professeure**

Linguistique, didactique du français langue étrangère, numérique

Bureau 321b - tél. : 04 73 34 65 62

[A-Laure.Foucher@uca.fr](mailto:A-Laure.Foucher@uca.fr)

## 2. Objectifs généraux du master

Le master mention Sciences du langage parcours Linguistique, Didactique des Langues et des Cultures - Français Langue Étrangère et Seconde (LiDiFLES) a pour objectif général de former des personnes capables de

s'adapter à des publics variés, à des objectifs d'apprentissage de la langue française divers, soit dans des situations de classe présentielles, soit dans des situations pédagogiques médiatisées par les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'éducation (Tice).

Il s'agit de devenir autonome par rapport à la mise en place d'une formation en français langue étrangère avec, en seconde année, une spécialisation plus marquée vers un public déterminé (publics habituels du FLE, c'est-à-dire adultes étrangers en situation exolingue ou endolingue, adolescents étrangers dans leur système scolaire, enfants étrangers non francophones devant intégrer le système scolaire français, migrants aux profils divers, public -adulte ou non- en difficulté (analphabétisme, illettrisme)), vers l'ingénierie techno-pédagogique (dispositifs pédagogiques hybrides, etc.) ou la recherche en linguistique appliquée.

En M2 plus spécifiquement, les objectifs suivants sont poursuivis :

- Maîtriser une démarche de projet : concevoir, réaliser et analyser un projet pédagogique dans une institution d'enseignement avec un public spécifique,
- Connaître et différencier les différents types de dispositifs d'apprentissage (hybride, distanciel, présentiel médiatisé) et les différentes modalités d'interactions qu'ils permettent (multimodalité, synchronie, asynchronie),
- Savoir analyser les dispositifs d'apprentissage et les expériences de tutorat synchrone ou asynchrone et différents aspects du travail collaboratif,
- Connaître les bases de la psychologie sociale et spécifiquement, les aspects liés au travail de groupe,
- Connaître de façon plus approfondie les problèmes interculturels et savoir les analyser.

En master 2, le parcours LiDiFLES propose deux options :

- L'option **Ingénierie de Formation en Langues et technologies éducatives (IFLA)** où il s'agit de développer les connaissances et compétences suivantes :
  - o Concevoir des dispositifs de formation ouverts et à distance,
  - o Analyser des interactions multimodales en ligne,
  - o Connaître et différencier les différents types de dispositifs d'apprentissage (présentiel médiatisé, dispositif hybride, modalités synchrone et asynchrone...),
  - o Approfondir ses connaissances concernant la psychologie des apprentissages.
- l'option **Théories et Description Linguistiques (TDL)** où sont travaillées les connaissances et compétences suivantes :
  - o Connaître et manipuler les concepts et les outils fondamentaux en linguistique
  - o Recueillir, traiter et analyser des données langagières
  - o Développer un projet de recherche en linguistique et/ou en linguistique appliquée au sein du Laboratoire de Recherche sur le Langage.

Outre les compétences transversales des diplômés de masters de Lettres, Culture, Sciences Humaines, les étudiant.e.s validant le master mention SDL parcours LiDiFLES pourront prétendre à valider les 5 grandes compétences suivantes (sur les 2 années) :

**Compétence 1** - Mettre en oeuvre des dispositifs d'apprentissage du français en tant que langue étrangère ou seconde, en direction de publics aux profils différents, selon des modalités variées

- en concevant et planifiant des scénarios pédagogiques (de la séance courte de travail sur un point linguistique avec des apprenants de FLE à l'aide d'un manuel de FLE jusqu'à la scénarisation d'un dispositif complet de formation complètement distanciel)
- en mobilisant des savoirs et des savoir-faire (linguistiques, culturels, psycholinguistiques) pour des objectifs d'apprentissage visés
- en communiquant clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'écrit et à l'oral, dans l'adresse au groupe ou individuelle ou éventuellement dans une langue étrangère tierce
- en pilotant des situations d'enseignement/apprentissage pour faire acquérir des contenus, des savoir-faire, etc.
- en adoptant une posture adéquate face aux apprenants, en modalités présentiels, hybrides ou distancielles

**Compétence 2 - Conduire une recherche dans le domaine de la linguistique et de la didactique**

- en synthétisant la littérature du domaine sans plagiat, en respectant les normes bibliographiques et en citant de manière conforme,
- en respectant les règles déontologiques et méthodologiques et l'éthique scientifique
- en formulant une (ou des) question(s) de recherche
- en recueillant des données langagières avec les outils du domaine, selon les standards du domaine
- en présentant et analysant ces données selon les standards du domaine
- en produisant un écrit conforme aux standards universitaires sur le plan rédactionnel (syntaxe, orthographe, structure)
- en utilisant une langue étrangère pour accéder à la littérature du domaine

**Compétence 3 - Mobiliser les connaissances, les méthodes et les outils des champs de la linguistique, de la didactique, de l'anthropologie culturelle et de la psychologie pour des objectifs relevant de l'enseignement/apprentissage du FLE, dans des contextes divers, sous des formats divers**

- en utilisant les notions et les outils méthodologiques des domaines concernés pour différents objectifs
- en produisant des analyses, des synthèses, des comptes-rendus, des rapports en direction de différents destinataires (spécialistes ou non spécialistes)
- en rendant compte de sa pratique à différents acteurs du domaine de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères
- en s'appuyant sur ses connaissances en langue étrangère
- en s'appuyant sur les ressources des domaines concernés
- en veillant à la clarté et à la cohérence des analyses et des présentations
- en tenant compte des enjeux de l'enseignement/apprentissage du FLE

**Compétence 4 - Mobiliser le numérique dans des situations relevant du domaine de l'enseignement/apprentissage du FLES et de la recherche en SDL**

- en travaillant collaborativement
- en menant des recherches documentaires
- en présentant des résultats de recherche
- en présentant de manière dynamique des contenus pédagogiques en présentiel
- en élaborant des ressources pédagogiques avec des logiciels spécialisés pour un enseignement distanciel ou du présentiel médiatisé
- en intégrant des outils numériques pour la communication et la collaboration dans des scénarios pédagogiques
- en utilisant des logiciels spécialisés pour assurer une médiation pédagogique distancielle

**Compétence 5 - Adopter une posture réflexive sur sa pratique, ses connaissances et sa posture**

- en conduisant des analyses critiques des outils et des supports existants dans le domaine de l'enseignement/apprentissage du FLE
- en s'auto-évaluant
- en élaborant et en mettant à jour un portfolio de compétences

- en identifiant des pistes de développement de sa pratique, de ses connaissances, de sa posture

### 3. Organisation du master en blocs de compétences

Le master s'organise en trois grands blocs de compétences, le bloc C n'étant pas compensable avec les deux autres.

Blocs	Semestres	Intitulés UE	ECTS
<b>Bloc A – Développer et intégrer des savoirs spécialisés</b>	Semestre 1	Fondamentaux en Didactique des langues-cultures étrangères et méthodologies d'enseignement/apprentissage du FLE	6
	Semestre 1	Linguistique 1	6
	Semestre 2	Didactique des domaines du FLE/S et savoirs professionnels pour la classe	6
	Semestre 2	Linguistique 2 : pragmatique des formes morphosyntaxiques	3
	Semestre 2	Anthropologie culturelle	3
	Semestre 3	Didactique des langues étrangères et méthodologie du projet	6
	Semestre 3	Psychologie et éducation	3
	Semestre 3	Anthropologie des échanges interculturels	3
<b>Bloc B – Projets en sciences du langage et usages spécialisés des outils numériques</b>	Semestre 1	Projets en didactique	3
	Semestre 1	Enseigner et apprendre les langues avec le numérique 1	3
	Semestre 2	Enseigner et apprendre les langues avec le numérique 2	3
	Semestre 2	Projets en linguistique appliquée 1	3
	Semestre 3	Enseigner et apprendre les langues avec le numérique 3	3
	Semestre 3	Projets en linguistique appliquée 2	3
<b>Bloc C – Communiquer et agir en contexte professionnel</b>	Semestre 1	Langue étrangère	3
	Semestre 1	Communication professionnelle	3
	Semestre 1	UE optionnelle à choix	6
	Semestre 2	Professionalisation	3
	Semestre 3	Culture scientifique et rédaction du mémoire de recherche ou professionnel	3
	Semestre 3	Langue étrangère	3
	Semestre 3	Option (IFLA ou TDL)	6
	Semestre 4	Stage	30

## 4. Enseignements de 1<sup>er</sup> semestre

### Enseignements fondamentaux

#### UE Didactique des langues étrangères et méthodologie du projet

Nom du responsable de l'UE : Christine BLANCHARD

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 6

##### Descriptif

Le cours a pour objectif de renforcer les connaissances didactiques et donner des outils permettant la mise en place d'une démarche de projet adaptée aux différents publics FLES, dans la logique actionnelle préconisée par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

##### Acquis d'apprentissage

- Connaissances sur la gestion de projet,
- Connaissances sur les projets en lien avec le FLES.

##### Compétences visées

- Décrire une intention de projet,
- Utiliser les outils de planification de projet,
- Décrire un projet envisagé dans le domaine de la didactique des langues et du FLES

#### UE Psychologie et éducation

Nom du responsable de l'UE : Marie-Christine TOCZEK CAPELLE

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

##### Descriptif

Seront abordées dans ce cours, les thématiques suivantes : l'apprentissage, la mémorisation, l'intelligence, la motivation, l'estime de soi, l'évaluation, le travail en groupe, la discrimination sociale

##### Acquis d'apprentissage

Connaissances sur :

- les mécanismes responsables de l'apprentissage et de la mémorisation
- la notion d'intelligence et ses limites
- les concepts de motivation et d'estime de soi et la construction de pistes d'action en lien avec les travaux scientifiques exposés

- les contextes évaluatifs aux effets délétères et les contextes aux effets positifs pour l'apprentissage
- les travaux de groupe facilitant la coopération
- les mécanismes psychologiques à l'origine de la discrimination sociale
- la mutualisation des travaux scientifiques lus dans le domaine de la psychologie de l'éducation

### Compétences visées

- Mobiliser les connaissances, les méthodes et les outils des champs de la psychologie sociale pour des objectifs relevant de l'enseignement/apprentissage du FLE, dans des contextes divers, sous des formats divers
- Identifier des pistes de développement de sa pratique, de ses connaissances, de sa posture - Travailler de manière collaborative
- Mener des recherches documentaires
- Présenter des résultats de recherche

### UE Enseigner et apprendre les langues avec le numérique 3

Nom du responsable de l'UE : Anne-Laure FOUCHER

Autre intervenante dans l'UE : Christine BLANCHARD

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

### Descriptif

L'objectif principal de ce cours est de découvrir et d'expérimenter des situations d'enseignement/apprentissage du FLE intégrant les technologies de différentes manières (séances présentielles médiatisées, séances distancielles ou hybrides) et être capable dans ces situations de concevoir des tâches d'apprentissage de différentes natures (individuelles, collectives, etc.) avec divers outils (plateformes d'apprentissage, réseaux sociaux, outils collaboratifs, générateurs d'exercices, etc.).

Au semestre 3, sont abordés en particulier les dispositifs d'apprentissage hybrides, distanciels, asynchrones et les dispositifs relevant de l'auto-formation (cours en ligne, MOOC, etc.) via des analyses et une mise en situation. La cyberquête est abordée comme exemple de démarche synthétisant des options méthodologiques communicatives, actionnelles et socio-constructivistes et pouvant relever du présentiel ou du distanciel médiatisé.

### Acquis d'apprentissage

- Connaissances des caractéristiques d'un produit multimédia pour les langues.
- Connaissances sur la tâche de type cyberquête.
- Connaissances sur les enjeux du numérique et particulièrement, les caractéristiques et potentialités des dispositifs pédagogiques de type distanciel asynchrone, en autonomie pour un enseignement/apprentissage de la langue.
- Connaître les plateformes d'apprentissage comme outil au service de l'enseignement/apprentissage de compétences langagières.

### Compétences visées

- Proposer un accompagnement distancié à des apprenants dans un dispositif asynchrone.
- Utiliser des logiciels spécialisés et adapter pour assurer une médiation pédagogique distanciée asynchrone.
- Scénariser une cyberquête pour des objectifs langagiers.
- Concevoir des ressources pédagogiques numériques adaptées à un public, des besoins et des objectifs avec des outils dédiés Travailler collaborativement à distance.

## UE Projets en linguistique 2

Nom du responsable de l'UE : Lidia LEBAS

Autre enseignant intervenant dans l'UE : Damien CHABANAL

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

### Descriptif

Dans ce cours, les intervenant.e.s développent des thématiques de recherche linguistique en rapport avec des problématiques d'apprentissage des langues étrangères.

D'une part, il s'agit d'approfondir les connaissances relatives à un aspect particulier de la langue française et développer les compétences en didactisation. L'objectif est de mener une réflexion linguistique à partir d'apports théoriques et de données empiriques (discursives), puis d'essayer de l'appliquer à l'enseignement-apprentissage du FLE. D'autre part, le cours traite du lien oral-écrit (et inversement) en classe de FLE. Sont traitées l'opacité de la langue française et des nomenclatures d'erreurs d'apprenants allophones (en appui notamment sur la grille de Catach). Des études sur des corpus du projet IPFC sont proposées aux étudiant.es.

### Acquis d'apprentissage

- Approfondissement des connaissances sur un aspect particulier de la langue française (ex. interrogation, négation, figement lexical).
- Connaissances sur le système grapho-phonémique du français
- Connaissances sur les catégories d'erreurs engendrées par le rapport particulier oral-écrit et écrit-oral du français.

### Compétences visées

- Synthétiser des apports théoriques relatifs à un aspect de la langue française en les adaptant au contexte de l'enseignement-apprentissage du FLE.
- Recueillir et organiser en un mini-corpus des données discursives.
- Analyser l'emploi en discours d'une ou de formes linguistiques, en émettant éventuellement de nouvelles hypothèses.
- Didactiser des descriptions linguistiques et des données discursives.
- Décrire les critères expliquant les interférences entre oral et écrit.
- Catégoriser les types de fautes des apprenants-es de FLE dans le passage écrit-oral, oral écrit.

## UE Anthropologie des échanges interculturels

Nom du responsable de l'UE : Didier MASURIER

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

### Descriptif

Comprendre les relations interculturelles et les envisager dans le contexte de la mondialisation des échanges.

### Acquis d'apprentissage

Ouverture et capacité d'adaptation aux apprentissages en situations interculturelles.

### Compétences visées

Mobiliser les connaissances, les méthodes et les outils du champ de l'anthropologie culturelle pour des objectifs relevant de l'enseignement/apprentissage du FLE, dans des contextes divers, sous des formats divers.

## UE Culture scientifique et rédaction du mémoire professionnel ou de recherche

Nom du responsable de l'UE : Anne-Laure FOUCHER

Volume horaire enseigné : 12h

Nombre de crédits ECTS : 3

### Descriptif

Ce cours a pour objectif de préparer les étudiant.e.s à la rédaction de leur mémoire professionnel ou de recherche en les dotant de connaissances épistémologique et d'outils méthodologiques relevant de la recherche dans le domaine des SDL qu'ils/elles auront à mobiliser dans leur projet professionnel ou de recherche.

### Acquis d'apprentissage

- Connaissances des règles déontologiques et méthodologiques et l'éthique scientifique
- Connaissances des enjeux, outils et démarches de la recherche en SDL
- Connaissances des attentes universitaires en matière de rédaction scientifique

### Compétences visées

- Synthétiser la littérature du domaine sans plagiat, en respectant les normes bibliographiques et en citant de manière conforme.
- Respecter les règles déontologiques et méthodologiques et l'éthique scientifique.
- Formuler une problématique et/ou une (ou des) question(s) de recherche.
- Recueillir des données langagières avec les outils du domaine, selon les standards du domaine.
- Présenter et analyser des données selon les standards du domaine

- Produire un écrit conforme aux standards universitaires sur le plan rédactionnel (syntaxe, orthographe, structure).
- Présenter oralement les résultats d'une recherche, appliquée ou non dans le domaine des SDL.

### UE Langue étrangère

Volume horaire enseigné : 20h

Nombre de crédits ECTS : 3

Langues :

Allemand LANSAD
Anglais LANSAD
Espagnol LANSAD
Italien LANSAD
Polonais LANSAD
Portugais LANSAD
Russe LANSAD S5

### Enseignement « à choix »

Les étudiant.e.s ont le choix entre deux options de 6 crédits ECTS :

- Option IFLA (Ingénierie de formation en LANGues et technologies éducatives)
- Option TDL (Théories et descriptions linguistiques) (choix de 2 UE de 3 crédits à faire dans une liste)

### UE Option IFLA (Ingénierie de formation en LANGues et technologies éducatives)

Nom du responsable de l'UE : Anne-Laure FOUCHER

Volume horaire enseigné : 36h

Nombre de crédits ECTS : 6

Enseignements composant l'UE et intervenant.e.s	CM
Psychologie de l'apprentissage (P-J. MARESCAUX et M. BAKER)	18
Interactions en ligne (C. WIGHAM)	9
Ingénierie de formation (A. BAYLE)	9

### Descriptif

En appui sur des recherches récentes dans le domaine des sciences du langage et de la psychologie des apprentissages, ce module vise à présenter les différentes dimensions de la formation à distance, depuis

la découverte des grandes facettes de sa mise en œuvre (ingénierie pédagogique jusqu'aux processus d'apprentissage à l'œuvre dans le travail collaboratif ou coopératif médiatisé.

### Acquis d'apprentissage

- Connaissances sur les théories d'apprentissage
- Connaissances des recherches sur l'apprentissage collaboratif et l'apprentissage coopératif médié ou non par le numérique
- Connaissances sur l'ingénierie pédagogique dans le contexte de la formation à distance
- Connaissances sur un type de formation à distance : les MOOC.
- Connaissances sur les interactions pédagogiques médiatisées et multimodales en contexte d'apprentissage

### Compétences visées

- Analyser et présenter une situation didactique médiatisée à l'aide d'outils adéquats, en appui sur la littérature du domaine
- Analyser et présenter une formation en ligne à l'aide d'outils adéquats, en appui sur la littérature du domaine
- Synthétiser des articles scientifiques en langue française ou en langue étrangère
- Elaborer des cartes conceptuelles

### UE Option TDL (Théories et Descriptions Linguistiques)

2 UE à choisir parmi la liste ci-dessous (qui n'auraient pas été validées en M1).

### UE Approches théoriques en linguistique (master LLCER)

Responsable de l'UE : Quentin DABOUIS

Volume horaire enseigné : 12h

Nombre de crédits ECTS : 3

### 3 intervenant.e.s pour cette UE :

#### a) Cours de Hana GRUET-SKRABALOVA: *La typologie de l'ellipse*

Descriptif du cours : L'ellipse représente l'un des phénomènes les plus présents dans les langues naturelles, mais aussi l'un des phénomènes les moins compris. Les locuteurs d'une langue emploient fréquemment des énoncés elliptiques (incomplets, fragmentaires), en supposant que leur interprétation complète sera obtenue grâce au contexte ou la connaissance du monde. Dans ce cours, nous nous intéresserons à différents types d'ellipse (*gapping*, ellipse du SV, *sluicing*...) dans les langues germaniques, romanes et slaves, et à des questionnements liés à leur analyse syntaxique et sémantique.

Bibliographie :

- Bîlbîie, G. (2011) *Grammaire des constructions elliptiques. Une étude comparative des phrases sans verbe en roumain et en français*. Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- Busquets, J. & P. Denis (2001) L'ellipse modale en français : le cas de *devoir* et *pouvoir*. *Cahiers de Grammaire* 26, 55-74.
- Lobeck, A. (1995) *Ellipsis: Functional Heads, Licensing, and Identification*. Oxford : OUP.
- Merchant, J. (2001) *The syntax of silence*. Oxford : OUP.
- Ross, J.R. (1969) Guess who? In R. Binnick *et al* (eds), *Papers from the 5th regional Meeting of CLS*, 252-286, Chicago, Chicago Linguistic Society.
- Sag, I. (1976) *Deletion and Logical Form*. PhD thesis, MIT.
- Sanders, G. (1977) A functional typology of elliptical coordinations. In F. Eckman (ed.), *Current themes in linguistics: Bilingualism, experimental linguistics, and language typologies*, 241-270.

**b) Cours de Friederike SPITZL-DUPIC : *Le mot***

Ce cours vise à clarifier un terme utilisé quasi-systématiquement dès que l'on s'intéresse au langage comme objet d'analyse, c'est-à-dire le mot. Le cours montrera les difficultés que la définition de ce terme engendre et développera des perspectives pour remédier à ces difficultés. L'objectif du cours est de sensibiliser les étudiants aux problèmes que peuvent poser des termes utilisés de manière intuitive, de l'imbrication entre théorie et terminologie et de la nécessité d'une terminologie claire adaptée aux besoins de l'analyse.

**b) Cours de Quentin Dabouis : *Voyelles et accentuation en anglais***

Descriptif du cours : En anglais, les voyelles et l'accent sont intimement reliés : il est courant pour les voyelles de se réduire lorsqu'elles sont inaccentuées et, dans certaines positions, les voyelles longues sont plus souvent accentuées que les voyelles brèves. Il est donc légitime de s'interroger sur la relation entre ces deux éléments. L'accent détermine-t-il les voyelles ou les voyelles déterminent-elles l'accent ? Différentes réponses ont été proposées par différentes approches théoriques. Dans ce cours, nous nous intéresserons à deux d'entre elles. La première est « l'Ecole de Guierre », introduite par le linguiste français Lionel Guierre et développée par la suite, entre autres, par Fournier, et qui suppose que l'accent détermine les voyelles. Nous verrons que cette proposition s'inscrit dans un cadre particulier qui intègre la donnée orthographique. La seconde approche s'inscrit dans la Phonologie Prosodique, modèle des domaines phonologiques largement répandue aujourd'hui. Dans ce modèle, les voyelles sont vues comme lexicales et les structures accentuelles en sont dérivées.

Bibliographie

- Fournier, Jean-Michel (2007) From a Latin syllable-driven stress system to a Romance versus Germanic morphology-driven dynamics: in honour of Lionel Guierre. *Language Sciences*, 29, 218–236.
- Fournier, Jean-Michel (2010) *Manuel d'anglais oral*. Paris : Ophrys.
- Hammond, M. (2006) Prosodic Phonology. In B. Aarts & A. McMahon (Eds.), *Handbook of English Linguistics* (pp. 411–432). Malden : Blackwell.
- Pater, J. (2000) Non-Uniformity in English Secondary Stress: The Role of Ranked and Lexically Specific Constraints, *Phonology*, vol. 17, pp. 237–74.
- Selkirk, Elizabeth O. (1980) The Role of Prosodic Categories in English Word Stress, *Linguistic Inquiry*, Vol. 11, No. 3, pp. 563-605.

### UE Bilan/Méthodologie du mémoire (master LLCER)

Responsable de l'UE : Nicolas VIOLLE

Volume horaire enseigné : 6h

Nombre de crédits ECTS : 3

#### Descriptif

Le cours aborde les problématiques méthodologiques de la réalisation du Bilan de recherche (M1) et du Mémoire de recherche (M2) ainsi que du Rapport de stage (M1 & M2) : choix du sujet, définitions, problématiques de recherche, recherche documentaire, bibliographie, construction du rapport, lien entre les missions réalisées, la formation et l'environnement socio-professionnel, etc.).

### UE Séminaire transversal de linguistique (master LLCER)

Responsable de l'UE : Romain DELHEM

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

*Descriptif actualisé à venir*

### UE Analyse du discours (master LLCER)

Nom du responsable de l'UE : Lidia LEBAS

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

#### Descriptif

Ce cours aborde le discours sous l'angle pragmatique, c'est-à-dire comme moyen d'agir sur le destinataire afin de lui apprendre, lui faire comprendre et lui faire admettre quelque chose, tout en prenant en compte ses connaissances et ses idées supposées.

L'analyse portera sur des fragments de discours écrit (du type journalistique, publicitaire ou politique) en s'intéressant aux marques linguistiques et aux procédés discursifs pertinents.

#### Acquis d'apprentissage

Fonctions discursives de formes verbales (lexicales, grammaticales) et paraverbales (typographiques) de la langue française.

#### Compétences visées

- Reconnaître les visées communicatives et argumentatives d'un discours.
- Expliquer les fonctions de formes verbales et paraverbales par rapport à ces visées

### UE Linguistique 1

Nom du responsable de l'UE : Damien CHABANAL

Autres intervenantes dans l'UE : Lidia LEBAS et Hana GRUET-SKRABALOVA

Volume horaire enseigné : 48h

Nombre de crédits ECTS : 6

Enseignements composant l'UE	CM	TD
Analyses grammaticales dans les manuels de FLE (Lidia LEBAS)	6h	6h
Universaux, variations, transferts et acquisition d'une L2 (Hana GRUET-SKRABALOVA)	6h	6h
Production de l'oral et phonétique corrective (Damien CHABANAL)	12h	12h

### Descriptif

Ce cours aborde diverses problématiques linguistiques relatives à l'acquisition d'une langue étrangère.

D'une part, il s'intéresse aux formes linguistiques posant particulièrement problème aux apprenants du FLE (pronoms, articles, temps et modes verbaux) à travers leurs présentations dans des manuels et d'autres supports FLE. Il s'agit d'analyser et d'évaluer ces présentations en appliquant des critères précis et en anticipant les difficultés des apprenants.

D'autre part, il vise à identifier les spécificités du système phonologique du français et les contraintes qu'il impose face aux autres langues. A cette fin, sont étudiées les différentes confusions opérées par certains groupes linguistiques face à la langue française. Des méthodes de phonétique corrective sont présentées pour aider l'apprenant de FLE à mieux maîtriser la compréhension et la production orale.

Enfin, il est consacré au processus d'acquisition de L2 et à l'influence des langues maternelles dans ce processus. Les apprenants semblent en effet importer des éléments et des traits de leur langue maternelle dans la langue cible. Ce phénomène, appelé transfert, peut être positif (lorsque le résultat de cette importation est correct) ou négatif (lorsqu'il mène à des erreurs). Sont étudiés les différents types de transferts et les propriétés linguistiques qui peuvent en être la source.

### Acquis d'apprentissage

- Perfectionnement des connaissances relatives aux pronoms, déterminants, temps et modes verbaux.
- Connaissance des difficultés des apprenants du FLE par rapport à l'emploi de ces formes.
- Découverte de présentations des emplois de ces formes dans des manuels et d'autres supports FLE.
- Connaissance des approches (syntaxique, sémantique, pragmatique) utilisées dans les présentations grammaticales.
- Maîtrise des critères d'analyse des présentations grammaticales.
- Connaissances sur les méthodes de phonétique corrective pour le FLE
- Connaissances sur les courants de didactiques de la prononciation
- Connaissances sur les aspects rythmico-méloriques de la langue française

### Compétences visées

- Analyser les présentations grammaticales dans des supports FLE par le biais de l'approche ou des approches utilisées.
- Evaluer les présentations grammaticales selon les critères de clarté, cohérence, validité et utilité, en prenant en compte les difficultés des apprenants. Comparer le système du français oral avec d'autres langues
- Connaître les "outils" actuels pour la correction phonétique et prosodique

## 5. Enseignements de 2<sup>ème</sup> semestre

Le deuxième semestre est entièrement dédié au stage.

### UE STAGE

Selon la « coloration » donnée au master, les étudiant.e.s pourront choisir de faire a) un stage de recherche en laboratoire d'accueil (307 heures maximum) ou b) un stage dans un organisme accueillant des publics allophones et enseignant le FLE (462 heures minimum).

- a) Dans le cas d'un stage en équipe d'accueil, l'UE vise à faire mobiliser en contexte scientifique des connaissances et compétences propres au champ des sciences du langage pour la conduite d'une recherche portant sur des problématiques linguistiques et/ou didactiques, depuis la revue de littérature jusqu'à la présentation des résultats.

#### Compétences visées

- Synthétiser la littérature du domaine sans plagiat, en respectant les normes bibliographiques et en citant de manière conforme.
- Respecter les règles déontologiques et méthodologiques et l'éthique scientifique.
- Formuler une problématique et/ou une (ou des) question(s) de recherche.
- Recueillir des données langagières avec les outils du domaine, selon les standards. du domaine.
- Présenter et analyser des données selon les standards du domaine.
- Produire un écrit conforme aux standards universitaires sur le plan rédactionnel (syntaxe, orthographe, structure).
- Présenter à l'oral les résultats d'une recherche.

b) En cas de stage auprès de publics FLE, l'UE stage vise à la fois à faire expérimenter sur le terrain les connaissances et gestes professionnels travaillés dans les autres UE en M2, à développer la capacité à rendre compte de sa pratique, à faire réfléchir sur les pratiques et la posture via la rédaction d'un mémoire professionnel.

#### Compétences visées

- Produire un mémoire professionnel rendant compte de sa pratique dans le domaine de l'enseignement/apprentissage du FLE, s'appuyant sur des ressources des champs concernés par la problématique annoncée et tenant compte des paramètres contextuels
- Mettre en place une démarche de projet et l'analyser et/ou répondre à une mission calibrée par l'institution d'accueil et l'analyse
- En plus des compétences didactiques et pédagogiques, capacité à analyser son positionnement et ses activités dans un environnement de travail donné ; capacité à adapter son positionnement à l'environnement de travail ; capacité à prendre en compte les suggestions, conseils et remarques d'autrui dans l'environnement de travail donné.

Dans les 2 cas, l'UE stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance orale devant un jury.

## 6. Informations importantes

### Assiduité

Les contenus et les modalités de travail du master 2 (mise en situation, études de cas, pratique réflexive, travaux de groupes, etc.) nécessitent la présence des étudiant.e.s en cours. Un Régime Spécial d'Etudes peut être demandé et accordé sous présentation de justificatifs mais il est toutefois conseillé aux étudiant.e.s salarié.e.s, quand c'est possible, d'opter pour un master 2 en deux ans. En cas d'inscription sur 2 ans, les UE à valider la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> année seront décidées en concertation avec le responsable de master. Par ailleurs, il est souhaitable d'anticiper un aménagement des horaires de travail à l'année ou au semestre afin de permettre de faire le stage de 3 mois minimum obligatoire au semestre 2 et de valider les UE dans des conditions répondant aux exigences du master 2.

### Durée du stage

Le stage est obligatoire pour la validation du M2 et fait obligatoirement l'objet de la signature d'une convention de stage entre l'organisme qui accueille le stagiaire, le responsable du master, le/la stagiaire et le Doyen de l'UFR LCSH. Ce stage est d'une durée de 3 mois minimum, à temps plein (soit 462 heures minimum).

Selon les modalités de stage établies, ce temps peut être consacré à la mise en place du projet pédagogique négocié avec l'institution et à d'autres tâches (d'enseignement, de coordination pédagogique, d'évaluation...) qui auront été confiées au ou à la stagiaire (NB : il est rare que ce volume horaire de 462 heures soit entièrement consacré au projet pédagogique du/de la stagiaire mais le temps imparti au projet doit faire l'objet d'un accord au préalable avec le/la responsable de la structure et/ou le tuteur ou la tutrice de stage et doit représenter un volume conséquent d'heures dédiées au projet).

Le stage peut également être consacré à une mission confiée par l'institution d'accueil : cette mission doit être précisément décrite en termes d'objectifs et de volume horaire dans un cahier des charges, avant la signature de la convention.

Les contenus de stage doivent faire l'objet d'une négociation entre l'organisme d'accueil et le stagiaire et sont validés par l'équipe pédagogique du master avant que le stage ne débute.

Notez que le stage est évalué par le tuteur de stage dans l'institution : un formulaire d'évaluation est remis au responsable du master à la fin du stage.

## Lieux de stage et publics

Les stages peuvent être effectués en France ou à l'étranger, dans des organismes de droit public ou privé, dans le milieu associatif... Le public avec lequel sera mené le projet pédagogique doit relever du français langue étrangère ou seconde. Des projets menés avec des publics « mixtes », FLES et FLM ou d'autres langues étrangères, sont possibles.

Il peut être difficile pour un.e étudiant.e dont le français n'est pas la langue maternelle de trouver un stage en France dans des organismes de formation. Il est donc conseillé aux étudiant.e.s internationaux.ales de la promotion de prospecter dans leur pays d'origine et/ou auprès d'institutions en France accueillant des publics culturellement et linguistiquement proches.

Les étudiant.e.s qui souhaitent orienter leur master en recherche effectueront un stage de 2 mois au Laboratoire de Recherche sur le Langage et se verront confier des tâches en rapport avec le travail scientifique en sciences du langage.

N.B. 1 : Si le stage est d'une durée supérieure à deux mois (plus de 308 heures), en France, sa gratification est obligatoire (Cf. Article 9 « loi » égalité des chances - annexe 2, cf. article 1 décret 2009-885 du 21 juillet 2009- annexe 3).

N.B. 2 : N'hésitez pas à faire appel au Bureau des Stages de l'UFR LCSH lors de votre recherche de stage.

## Mémoire professionnel ou de recherche

La 2<sup>ème</sup> année du master se clôt sur la remise et la soutenance d'un mémoire professionnel présentant une analyse approfondie et étayée de votre projet pédagogique (ou de la mission qui vous a été confiée) ou d'un mémoire de recherche rendant compte de votre travail de recherche sur une problématique relevant du champ des sciences du langage. Des consignes vous seront données dans le courant de l'année sur la manière dont vous devez préparer, rédiger et soutenir ce mémoire pour répondre aux exigences d'un travail universitaire de niveau M2 (**il est important à ce titre de consulter le règlement du master sur le site de l'UCA et notamment le point sur le plagiat**). Chaque étudiant.e bénéficiera du suivi d'un.e tuteur-trice universitaire ou directeur-trice de mémoire. Deux sessions sont organisées pour les soutenances : une fin juin – début juillet, une autre début septembre. Un calendrier de cette organisation vous sera communiqué tôt dans l'année afin que vous puissiez anticiper. Le mémoire ne peut être rendu et soutenu que si le stage est terminé et l'aval du/de la tuteur-trice universitaire qui vous suit obtenu. Notez que le bloc d'UE comprenant le stage n'est pas compensable avec les autres bloc et qu'une note inférieure à 10/20 à ce bloc ne permet pas l'obtention du master.

### Les fiches pédagogiques vous engagent

En début d'année, vous êtes invité.e.s à remplir une fiche d'inscription aux examens (dite « fiche pédagogique »), dans laquelle vous indiquez les enseignements que vous avez choisis. Cette fiche vous engage. Si vous changez d'avis, pensez bien à faire corriger votre fiche, dans le délai prévu. Si vous êtes inscrits pour l'examen du cours X et que vous passez celui du cours Y, le service de la scolarité ne pourra pas prendre en compte votre note.

### Informations sur l'ENT

L'espace numérique de travail (ENT) de l'UCA est très utilisé pour les cours, pour la transmission des informations, pour le dépôt des travaux qui seront évalués, pour le suivi des stages, etc. Il est indispensable que vous consultiez votre ENT et vos espaces de cours très régulièrement. Il est également impératif que vous utilisiez votre adresse électronique @uca.fr dans vos échanges avec l'équipe pédagogique et l'administration.

Pour activer votre accès à l'ENT et apprendre à l'utiliser, consultez la page *Services numériques* sur le site de l'UCA (menu *Vie étudiante* > *Services numériques*, lien direct : <https://www.uca.fr/campus/ressources-numeriques/>)

### Contactez les enseignant.e.s

Chaque enseignant.e est disponible pour vous rencontrer sur RDV ou lors de permanences (horaires affichés sur la porte des bureaux). Vous pouvez également les contacter par courriel ou par téléphone.

## 7. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences pour le M2

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences pour la 2<sup>ème</sup> année de master sont synthétisées dans le tableau qui suit. Le détail des consignes d'évaluation pour chaque UE vous sera donné en début de chaque semestre par les enseignant.e.s en charge des UE concernées.

Le règlement des études est à consulter sur le site de l'UFR LCSH : <https://lettres.uca.fr/scolarité/informations-pedagogiques>

MASTER 2 - Parcours LiDiFLES														
Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 15 crédits														
<i>Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.</i>														
Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des exam			2 <sup>nd</sup> e chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Didactique des langues étrangères et méthodologie du projet	6											
		EC Didactique des langues étrangères et méthodologie du projet	1	EVT		1	A		1	A		1	A	
		UE 2 : Psychologie et éducation	3											
		EC Psychologie et éducation	1	EvC	100	2	A+A		1	A		1	A	
		UE 3 : Anthropologie des échanges interculturels	3											
		EC Anthropologie des échanges interculturels	1	EvC	100	2	A+A		1	A		1	A	
	B	UE 4 : Enseigner et apprendre les langues avec le numérique 3	3											
		EC Enseigner et apprendre les langues avec le numérique 3	1	EVT		2	A+A		2	A+A		2	A+A	
		UE 5 : Projets en linguistique appliquée 2	3											
		EC 1 : projet 1	0,5	EVT		1	A		1	A		1	A	
		EC 2 : projet 2	0,5	EVT		1	A		1	A		1	A	

<b>UE 6 : Langue étrangère (1 au choix)</b>	<b>3</b>												
EC LANSAD Anglais		1	EvC	100	2	A et E	E=1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
EC LANSAD Allemand		1	EvC	100	2	O et E	E=1h O=10min	2	E et O	2h15	1	O et/ou E	1h
EC LANSAD Espagnol		1	EvC	100	2	O et E	E=1h O=10min	2	E et O	1h E 10min O	1	O	10 min
EC LANSAD Italien		1	EvC	100	2	O et E	E=1h O=10min	2	E et O	2h15	1	O	10 min
EC LANSAD Portugais		1	EvC	100	2	O et E	E=2h	1	O/E	2h	1	O et/ou E	2h
EC LANSAD Polonais		1	EvC	100	2	O et E	E=1h30 O=30 mn	1	E+O	1h + 30 m	1	E	1h
EC LANSAD Russe		1	EvC	100	2	O et E	E=1h30 O=30 mn	1	E+O	1h + 30 m	1	E et/ou O	E=1h O=15 mn
<b>UE 7 : Culture scientifique et rédaction du mémoire de recherche ou professionnel</b>	<b>3</b>												
EC Culture scientifique et rédaction du mémoire de		1	EvC	100	2	A + A		2	A + A		2	A + A	
<b>UE 8 : 1 UE au choix</b>													
<b>UE 8 : Option IFLA (Ingénierie de la formation en langues et technologies éducatives)</b>	<b>6</b>												
EC 1 : interactions médiatisées		0,34	EvT		1	A		1	A		1	A	
EC 2 : apprentissage collaboratif		0,33	EvT		1	A		1	A		1	A	
EC 3 : ingénierie de formation		0,33	EvT		1	A		1	A		1	A	
<b>UE 8 : Option TDL (Théories et descriptions linguistiques) 2 EC à choisir</b>	<b>6</b>												
EC Analyse du discours		0,5	EvT		1	A		1	A		1	A	
EC Séminaire de linguistique		0,5	EvT		1	O	20mn	1	O	20mn	1	O	20 mn
EC Approches théoriques et méthodologie - linguistique		0,5	EvT		2	A		2	A		2	A	
<b>Linguistique 1 (si M1 hors UCA)</b>	<b>6</b>												
EC 1 : Production de l'oral et correction phonétique		0,5	EvT+EvC		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
EC 2 : Analyses grammaticales dans les manuels de FLE		0,25	EvT+EvC		1	A		1	A		1	A	
EC 3 : Universaux, variations, transferts et acquisition d'une L2		0,25	EvT+EvC		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	<b>30</b>												

4	D	UE 9 : Stage	30		EvT									
		EC 1 : Mémoire professionnel ou de recherche		0,7			1	M		1	M		1	M
		EC 2 : Soutenance orale		0,3			1	S	40 mn	1	S	40 mn	1	S
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

**REMARQUES :**

UE 1 : Autre = dossier de pré-projet

UE 2 : Autre = exposé + note de lecture ou note de lecture (RSE et 2ème chance)

UE 3 : Autre = exposé + dossier thématique (régime normal) et Autre = dossier thématique (pour RSE et 2è chance)

UE 4 : Autre = travail à remettre

UE 5 : Autre = dossier à rendre

UE 7 : Autre = travaux à remettre

UE 8 EC 1 : Autre = analyse

UE 8 EC 2 : Autre = dossier comprenant une synthèse d'articles scientifiques et une application

UE 8 EC 3 : Autre = participation + synthèse ou analyse

UE 8 - Analyse du discours : Autre = analyse à rendre

UE 8 - Séminaire de linguistique et Approches théoriques : Autre = travail à remettre

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

## 8. Calendrier des activités pédagogiques 2021-2022



### CALENDRIER DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022

Conseil de l'UFR du 7 avril 2021

Réunions de rentrée	Entre le mercredi 1 <sup>er</sup> et le vendredi 3 septembre 2021
Début des cours du 1 <sup>er</sup> semestre	Lundi 6 septembre 2021
<i>Suspension des cours Automne 2020</i>	<i>Du samedi 30 octobre 2021 au dimanche 7 novembre 2021</i>
Semaine pédagogique du 1 <sup>er</sup> semestre	Du lundi 6 décembre au vendredi 10 décembre 2021
Examens du 1 <sup>er</sup> semestre (UFR LCC - UFR PSSSE)	Du lundi 13 décembre au vendredi 17 décembre 2021
<i>Vacances universitaires Noël 2020</i>	<i>Du samedi 18 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022</i>
Examens du 1 <sup>er</sup> semestre (UFR LCC - UFR LCSH)	Du lundi 3 janvier 2022 au samedi 15 janvier 2022
Début des cours du semestre 2	Lundi 17 janvier 2022
Délibérations	Jeudi 10 février 2022
<i>Suspension des cours Hiver 2021</i>	<i>Du samedi 19 février 2022 au dimanche 27 février 2022</i>
<i>Vacances universitaires Printemps 2021</i>	<i>Du samedi 16 avril 2022 au dimanche 1<sup>er</sup> mai 2022</i>
Semaine pédagogique du 2 <sup>ème</sup> semestre	Du lundi 2 mai au vendredi 6 mai 2022
Examens du 2 <sup>ème</sup> semestre (UFR LCC - LCSH - PSSSE)	Du lundi 9 mai au samedi 21 mai 2022
Délibérations	Jeudi 2 juin 2022
Examens 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> semestres (2 <sup>ème</sup> session)	Du lundi 20 juin au samedi 2 juillet 2022
Délibérations	Mercredi 13 juillet 2022
Fin des activités pédagogiques	Vendredi 15 juillet 2022

Fait à Clermont-Ferrand, le 07/04/2021  
Le Doyen de l'UFR LCSH,

Stéphane GOMIS